

BULLETIN ÉTÉ 2023



NOUS JOINDRE

www.fairgreen-acres.com

fairgreenacres@fairgreen-acres.com

alainl@gestion-imhotep.ca



INTRANET

Vous n'avez pas déjà votre accès à l'intranet ? Demandez-le par courriel à fairgreen@gestion-imhotep.ca. Sur cet intranet se trouve une foule d'informations !

BESOIN DE CONTACTER LE GÉRANT

Pour rejoindre Alain Lavigne, vous pouvez téléphoner au 450-676-9807 ou envoyer un courriel à alainl@gestion-imhotep.ca

BESOIN DE CONTACTER LE CA

Pour rejoindre le conseil d'administration, vous pouvez le joindre par courriel à fairgreenacres@fairgreen-acres.com

ASSURANCE

Un changement dans les lois d'assurance fait que peu importe à qui est la responsabilité d'un dommage, le syndicat doit ouvrir un dossier. Ceci veut dire qu'il devient de notre responsabilité collective de payer pour la négligence de certains, tant par la franchise que par l'augmentation des coûts d'assurances pour les années subséquentes. **SVP soyez vigilants** - fermez l'entrée d'eau de votre unité si vous quittez pour des vacances, déshumidifiez votre sous-sol et votre garage convenablement tel que prescrit par les règlements de la copropriété, et surtout, veillez à votre unité durant les intempéries.

EMPLOYÉ

Le syndicat est toujours à la recherche d'un employé pour travailler avec Mike. On cherche quelqu'un de type 'homme à tout faire' fiable, manuel et autonome.

MANSARDES

La préparation aux premiers travaux de mansardes avance de bon train. On souhaite débiter les premiers travaux après les vacances de la construction, en août.

COTISATION SPÉCIALE

La 1^{ère} cotisation spéciale est passée le 15 juin. La prochaine cotisation aura lieu le 15 septembre.

RÈGLEMENT 26 - DÉCHETS

On a vu une nette amélioration depuis quelques semaines, merci de votre collaboration !

Rappel : Il est interdit de déposer des meubles ou autres détritrus sur les aires de la copropriété en dehors des jours de ramassage ou dans le conteneur.

Pour votre information, les collectes d'encombrants sont les 29 juin, 6 et 13 juillet et 17 août.

PISCINE

La piscine devrait ouvrir ses portes le 27 juin 2023. Si vous êtes intéressés à des cours de natation ou d'aquaforme, demandez aux sauveteurs avant le 2 juillet. Bonne baignade!

CAMÉRA

Vous avez pensé installer une caméra pour des raisons de sécurité ? Le syndicat autorise la pose de caméras de sonnette comme option discrète et respectueuse des droits à la vie privée.

Calendrier 2023 - Secteur 7

JANVIER					FÉVRIER					MARS				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
AVRIL					MAI					JUIN				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

collectes.longueuil.quebec



longueuil

BULLETIN ÉTÉ 2023



NOUS JOINDRE

www.fairgreen-acres.com

fairgreenacres@fairgreen-acres.com

alainl@gestion-imhotep.ca

 Fairgreen Acres

PEINTURE / TEINTURE DE PATIO

Décor Taschereau est le fournisseur officiel et a les codes de couleurs permis. Il y a également un rabais pour les clients de Fairgreen Acres pour tous vos autres besoins.

PEINTURE DE BLOCS DE CIMENT

Si vous souhaitez peindre les blocs bruns d'ancien format sur les murets de votre entrée de garage, la peinture est fournie par le syndicat ! Il est interdit de peindre les nouveaux formats de bloc. Veuillez faire la demande avant de peindre vos blocs!

FOURMIS

Le syndicat fournit le produit. On demande un dépôt de 20 \$ qui est redonné au moment du retour de la bouteille, vide ou utilisée en partie.

ÉGOUTS

Il est important de ne pas verser de produits toxiques dans les drains du garage et les drains extérieurs.
Exemple : peinture, gaz, huile, etc.

TERRE

Encore cette année, le syndicat a mis de la terre à votre disposition dans le stationnement du Centre communautaire depuis la mi-mai. À chacun de contribuer à l'embellissement du site !

ATTENTION À VOS CHIENS !

Il est important de vous rappeler les règlements principaux concernant les animaux. Les excréments doivent être ramassés et jetés proprement et les chiens doivent être, en tout temps, attachés par une laisse lorsqu'ils sont à l'extérieur.

AUTORISATION POUR RÉNOVATIONS

Si vous projetez d'effectuer des travaux dans votre unité, vous devez compléter les formulaires appropriés. Ils se trouvent sur le site Web et au centre communautaire. **L'approbation de ces formulaires est obligatoire pour toutes rénovations. Ceci inclut les travaux électriques mineurs, une exigence de notre assureur.** Achetez le formulaire au gérant, Alain Lavigne.

PLATES-BANDES

Vous souhaitez agrandir/créer une nouvelle plate-bande ? Un simple rappel que tout le terrain extérieur est commun. Faites une demande au syndicat via les formulaires sur l'intranet !

Bon été!

